

AFFICHÉ
LE 20/12/2023.



2023/.....

Parafe

DELIBERATION N°416

OBJET : CREANCES ETEINTES ET ADMISSIONS EN NON-VALEUR 2023 – BUDGET PRINCIPAL.

Entendu l'exposé de Monsieur Cyril GHOZLAND, Adjoint au maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la demande de Chelles accompagnée d'un état des produits irrécouvrables des créances éteintes et des admissions en non-valeur ;

Vu l'avis de la commission des finances, budget ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

DECIDE d'approuver les admissions en non-valeur et d'admettre les effacements de dette en créances éteintes qui se répartissent entre les budgets de la façon suivante :

BUDGET	COMPTE	MONTANTS
PRINCIPAL	6541 – CREANCES IRRECOUVRABLES (ADMISES EN NON- VALEUR)	12 709,14 €
	6542 – CREANCES ETEINTES	9 831,86 €
	Total	22 541,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 14 décembre 2023

La secrétaire de séance,
Josyane MELEARD

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 14 décembre 2023

Le Maire,
Jean-François ONETO.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-2177035.03-20231214-DELIB_416_2

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2023

Conseillers en exercice :	35
Présents :	24
Absents :	11
Pouvoirs :	10
Votants :	34

Convoqués le : 08 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois le 14 décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Monsieur Jean-François ONETO, maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziaïn TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Monsieur Malek BENSAI, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

ABSENTE : Madame Béatrice LAINE

POUVOIRS DE : Madame Suzanne BARNET	à	Madame Espérance AUDINEAU
Monsieur Jean-Claude DEBACKER	à	Monsieur Paulo SALGADO LOPES
Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Jean-François ONETO
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Cyril GHOZLAND
Madame Nathalie RUCHMANN	à	Madame Françoise MILLET
Monsieur Jean-Pierre BARIANT	à	Monsieur Malek BENSAI
Madame Valérie BOURGUIGNON	à	Madame Antoinette JARRIGE
Madame Laëtizia DEVRIENDT	à	Madame Aline PALOMARES

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

** Il est à noter que Monsieur Patrick SALMON a quitté la séance après le vote de la délibération n°410 (Délégation du service public du marché d'approvisionnement - choix du concessionnaire et du contrat de concession) et a donné pouvoir à Monsieur Patrick VORDONIS,*